**CR prise de notes AD _Baromètre RTE restitution 1ers résultats d'étude /Bassin Aix-Marseille**
**16 10 26**




**Restitution de la 1ère étude sur la Responsabilité territoriale des entreprises du bassin Aix-Marseille (étude menée par le cabinet Partis Pris et Gome't avec la contribution de la Chaire ANMT IMPGT).**

En préambule : Objectif de cette étude pour Gome't est de mettre en lumière le territoire. Cela fait partie intégrante de leur ligne éditoriale. Ils ont déjà réalisé « plusieurs incursions » sur le sujet notamment sur celui de la RSE avant de s'attacher aujourd'hui, à celui de la RTE.

Pourquoi cette étude ? : elle est conditionnée notamment par une actualité riche sur cette thématique de RTE, corroborée par un contexte sociétal « favorable » > crise des moyens, crise politique... Il y a un engagement fort des acteurs pour valoriser et développer leur bassin d'implantation.

Cabinet Partis Pris : L'analyse de la RTE s'est effectuée à trois niveaux, à savoir :

- Étude documentaire
- Etude qualitative
- Etude quantitative

La question des impacts et de la responsabilité des entreprises sur un territoire est un sujet présent depuis les années 70 (référence à Antoine Riboud, aux Assises du CNPF de Marseille 1972).

Selon les études du Cabinet Partis Pris, pour la RTE, on distingue 4 facteurs principaux :

- Montée normative de la RSE
- Le retour au local (économie de proximité)

- La ré industrialisation (cf rapport de l'institut Terram « Remettre l'usine au centre du village – Mars 2025)
- La régénération comme horizon

**1ers retours sur l'étude et exploration documentaire sur le bassin Aix-Marseille :**

1/Concept de RTE très présent sur le terrain mais vs pratiques sur le terrain ?

- La plupart des pratiques ne sont pas nommées, ni distinguées sous l'angle de la RTE
- L'étude révèle que les entreprises sondées sont familières avec le concept RTE pour 67 % d'entre-elles
- 87 % déclarent faire de la RTE
- 95 % d'entre-elles, cernent l'enjeu
- 28 % arrivent à faire la distinction entre RSE et RTE

Concernant la typologie des entreprises faisant ou déclarant faire de la RTE : il s'agit beaucoup d'entreprises de plus de 200 salariés. Pour autant, il est constaté que les petites entreprises sont également très actives mais elles n'associent pas systématiquement leurs démarches à de la RTE.

2/ Deux visions de la RTE

- RSE augmentée : la RTE comme extension géographique de la RSE (le territoire devient le volet de l'ancrage local)
- Paradigme distinct : RTE bascule d'une logique individuelle à une logique collective : on part des besoins du territoire avant de proposer des actions

Cette double vision est mise en évidence par la littérature que l'on retrouve sur le terrain car rappelons que seuls 28 % font la distinction entre RSE et RTE

3/ Sur la question du référentiel

1er marqueur : démarche coopérative

2ème marqueur : diagnostic partagé à partir des besoins du territoire

3ème marqueur : volonté de l'entreprise et de son dirigeant

4/ Impacts sur le territoire affirmés par des actions mises en avant dans 3 domaines principaux

- Emploi et insertion professionnelle > 1er domaine d'action notamment via renforcement de l'alternance /apprentissage dans les entreprises
- Environnement
- Attractivité > toujours suite à l'étude (sur le déclaratif des entreprises) c'est un sujet très fort pour elles : à savoir la capacité à créer de la valeur et valoriser le territoire. A cet effet, elles n'hésitent pas à intégrer le territoire dans leur communication ; développer des actions comme par ex. marque employeur

La RTE en pratique > présence de signaux faibles et forte demande de la part des entreprises. Certaines entreprises commencent à créer des postes spécifiques autour de l'ancrage (ex. Directeur ancrage territorial à l'image de Gravithy).

5/ Sur la question de la gouvernance & structuration de la démarche > Comment arrive-t-on à articuler ces actions ?

3 niveaux sont à prendre en compte :

- Diversité des acteurs (intégrer les petites entreprises à la démarche)
- Créer une dynamique agile et progressive. Nécessité de créer une dynamique collective : il faut se saisir d'un outil commun !
- Ré amorcer le dialogue public/privé et identifier les rôles et limites de chacun

6/ Evaluation des niveaux de structuration de la démarche

Beaucoup d'actions intuitives portées principalement par le dirigeant d'entreprise mais confrontées à l'absence de mesure globale.

L'objectif étant de passer de l'intuitif >> à une phase finale qu'est : l'institutionnalisation

La RTE n'existe pas s'il n'y a pas de travail de coopération en amont ! Il en va de même, sur la question du référentiel commun. Un diagnostic partagé est nécessaire et c'est une condition sine qua non, car il permet d'asseoir un dialogue pérenne, établi, prenant en compte toutes les parties prenantes.

Ce qui suppose un double défi :

- Nécessité de rendre plus visible la RTE dans une démarche globale
- Fédérer les parties prenantes pour créer une dynamique collective

***

**Interventions de 2 grands témoins :**

Société des eaux de Marseille – Mme Sandrine Motte Directrice générale

La Varappe – M Laurent Laïk, Président

**1/ Intervention de Mme Motte – Société des eaux de Marseille**

L'entreprise a une mission de service public : la gestion de l'eau et l'assainissement. De fait, son activité est naturellement très territorialisée. Mais pour autant, depuis quelques années, il y a une volonté forte de collaboration et coopération sur le territoire. Elle rappelle l'importance de la coopération entre acteurs sur un bassin de vie, (peut-être aussi, corroboré par le fait que Mme Motte a suivi le parcours CEC). Ceci étant, l'entreprise travaille beaucoup avec les associations sur plusieurs volets notamment : l'environnement, le sociétal... Elle y intègre aussi, ses salariés sur la base du volontariat, dans les groupes de travail ou actions terrain. A cet effet, ils disposent de jours dédiés pour des activités citoyennes.

L'entreprise organise également, très régulièrement des rencontres entre partenaires économiques et associations. Ces démarches sont également impulsées autour des sujets de l'innovation.

Sur la question des indicateurs : effectivement, elle rappelle que dans le cadre de la RSE et plus globalement de l'entreprise, plusieurs indicateurs existent. Mais ce qui est le plus important pour elle, c'est la coopération et la connaissance des acteurs entre eux : ce qui est le point central pour elle.

**2/ Intervention de M Laurent Laïk Président de la Varappe**

L'activité principale de la Varappe est l'insertion, donc elle a, de fait, une finalité sociale. La structure est en charge des personnes dites « exclues ». Il s'agit de les remettre en emploi et dans tous les aspects de la vie (logement, famille...). La structure existe depuis 35 ans et ses activités phares sont axées sur deux grands domaines :

- Accompagnement à l'emploi et l'intégration des personnes « fragiles / exclues »
- Activité orientée « business » : sur par exemple : gestion des déchets, économie circulaire, services aux collectivités par le biais des salariés en insertion

M Laïk rappelle toutefois, que la problématique sociale à prendre en compte est différente selon les territoires, selon leurs spécificités. On ne peut raisonnablement, dupliquer en l'état, des stratégies et actions d'insertion, d'emploi, de coopération... sans s'inscrire sur un territoire, se nourrir de ce territoire et nouer des partenariats. Il y a la nécessité d'effectuer un gros travail de terrain, de rencontres des différents acteurs. Par conséquent, la RTE fait partie intégrante de son activité.

Sur la question de la mesure d'impacts. Il rappelle selon lui, que l'objectif n'est pas de rajouter des indicateurs « à gogo ». Il y a véritablement, un impératif de cohésion sociale par le fait de la présence de plus en plus de salariés pauvres. Au sein de la Varappe, ils ont mis en place des groupes « intersections » : chaque entreprise arrive avec ce

qu'elle fait ou sait faire et on « met au pot commun » ; la condition à garder en tête quand même, n'est pas d'intégrer des entreprises dites clientes. Les groupes effectuent un travail de réflexion, de co construction d'actions pour lutter contre ces problèmes sociaux de plus en plus prégnants dans notre société.

****

**Témoignages d'experts : Nicolas Matt de Piicto / Anaïs Jacoby de la Fondation de France / Christophe Alaux de la Chaire ANMT – IMPGT / Thimotee Duverger de la Chaire TerrESS**

C Alaux de la Chaire ANMT – IMPGT rappelle l'importance de bien connaître le territoire, ses acteurs pour être en capacité de faire ensemble et de proposer des actions à impact positif sur le territoire. Il est nécessaire dans ces démarches, de ne pas intégrer d'acteurs centraux (ou institutionnalisés) par ex. ANCT, structures de l'ETAT... Il faut être en capacité de créer des dynamiques locales et sortir du principe qu'il existe des solutions qui correspondent « à tout le monde ». Il faut s'adapter au territoire, à ses spécificités.

T Duverger de la Chaire TerrESS revient sur le concept de RTE : ce concept vient aussi d'un premier avis formulé sur la plateforme RSE (2010). La crise du covid a mis quelque peu en stand-by la dynamique de la RTE pendant cette période, alors que, ce qui est paradoxal, est, que pendant la crise du covid, de nombreuses collaborations et coopérations ont vu le jour sur les territoires (avec des initiatives très locales).

L'enjeu est à redéfinir ce qu'est l'attractivité pour œuvrer sur un développement plus endogène plus respectueux de ses acteurs et de ses écosystèmes. Il faut renforcer les capacités de coopération territoriale et ne surtout pas attendre, que cela vienne « d'en haut » (de l'Etat). Il prend pour exemple, la catastrophe des feux en Gironde cet été où de nombreux acteurs du territoire ont collaboré aux côtés des pompiers, des forces de l'ordre, pour limiter la propagation (ex. les agriculteurs qui sont venus, amener de l'eau).

Il y a une manière de reconcevoir les formes d'actions publiques. Il y a la nécessité de changer de posture pour l'acteur public et de remettre au centre des enjeux, des actions, les habitants. C'est un peu une forme d'entreprenariat multi-acteurs avec la création d'espaces de débats, de co construction d'actions collectives et partagées de tous.

A Jacoby de la Fondation de France rappelle que la Fondation de France est le 1er réseau philanthropique en France. Les activités sont d'une part, le soutien aux associations et d'autre part, l'hébergement de fondations.

Ils sont donc au croisement des particuliers, des entreprises, des associations et de plus en plus, de collectifs d'habitants.

Elle constate que malgré les crises répétitives, il y a une forte énergie de la part des salariés, un intérêt croissant pour leur territoire et l'envie d'y participer pleinement. Elle cite pour exemple, l'action Fondation CVE : fortement engagée pour le territoire marseillais. Il y a une nécessité de renforcer les liens entre associations et entreprises. Elle rappelle pour illustrer, les derniers incendies à l'Estaque où les entreprises ont spontanément soutenu les associations et les habitants sinistrés, et ont intégré leurs salariés dans ces dynamiques d'actions.

Elle insiste également sur la prise en compte des points suivants dans les démarches de coopération :

- Prise en compte d'un temps long : les résultats issus de ces actions de coopération, ne procurent pas des effets immédiats.
- Nécessité d'équilibre entre recherche intellectuelle et mode de Faire : coopération et l'échange
- Nécessité d'avoir des chefs de file issus d'un consensus (il faut s'appuyer sur les structures les + adaptées à une problématique donnée).

N Matt de Piicto : Piicto est une association qui existe depuis 12 ans sur le bassin de Fos sur Mer. Elle compte 60 membres implantés entre Fos > Etang de Berre > Gardanne > Meyreuil. Sur les 60 membres que compte l'association, il y a 50 industriels et de grands acteurs tels que la Métropole Aix-Marseille, le port maritime...

Le leitmotiv de l'association est de concilier la dynamique économique et l'excellence environnementale (sous-entendu, la nécessité d'agir pour réduire les différentes émissions : déchets, atmosphériques...). La coopération est nécessaire c'est une question de survie ! L'association est née de problématiques de terrain dont il faut s'emparer pour permettre le développement des entreprises, des acteurs en général. Il faut s'attacher à transformer tout le tissu industriel existant et savoir comment le ré inventer ?

La RTE va ou devient une preuve de solidité des entreprises au sein d'un territoire. Elle doit aussi être, « un marché de la transmission » car de nombreux chefs d'entreprise partiront à la retraite ces prochaines années.

Cf référence à la directive CSRD > la mesure d'impacts des activités des entreprises est intégrée dans une double comptabilité sur notamment les répercussions environnementales, sociétales... générées par les activités.

Les normes ESRS donnent un cadre standardisé pour collecter, chiffrer, et auditer les données environnementales, sociales, les questions de gouvernance... avec la même rigueur que les données comptables.

Laurent Laïk de la Varappe rappelle que le travail de coopération, s'effectue à plusieurs niveaux. Chaque acteur a sa place et il faut arrêter de créer des « supra structures ».

C Alaux de la Chaire ANMT revient sur les 4 principes Fondamentaux du manifeste du marketing territorial et de l'attractivité, document co construit avec les partenaires fondateurs de la Chaire et corroboré également par les étudiants du master 2 Attractivité & Nouveau Marketing Territorial. Ce document aurait pu être quelque part, le Manifeste de la RTE car il revient sur les conditions sine qua non, d'une stratégie d'attractivité collaborative, équilibrée, sur-mesure, transversale et adossée à une gouvernance politique et managériale.

N Matt rappelle qu'il faut absolument éviter l'écueil d'un concept trop abstrait. Il faut s'assurer d'une appropriation de la RTE, chacun à son échelle, ses possibilités.

La notion d'appartenance territoriale est primordiale, c'est une condition essentielle. L'association va travailler prochainement, à cet effet, sur les impacts immatériels que produisent les actions de RTE.

****

**Poursuite des travaux impulsés par Gome't et le cabinet Partis Pris.**

1/L'objectif est d'aboutir dans un premier temps à une boussole avec 5 grandes dimensions à savoir :

## Coopérer > S'engager > Structurer > Contribuer > Mesurer




**NB : Savoir se situer et regarder les marges de progression, les niveaux de valorisation. Il s'agit aussi de travailler sur les indicateurs relationnels !**

2/2ème idée de la Boussole : arriver à un baromètre et un référentiel qui sont partagés au travers de rdv réguliers et la création de groupes de travail via notamment Gome't.

**Fin de la rencontre : invitation des entreprises à scanner le qr code pour rentrer dans la dynamique de la démarche RTE du bassin Aix-Marseille.**

**Rencontre Baromètre RTE : restitution de la 1ère étude en images...**





